

Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations - PAFIO

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Chasseur 4 Adepte de récrétourisme 3 Citoyen 4 FédéCP-GIM SÉPAQ MRC	
2. PRÉOCCUPATION	
	Usage : X
	Opérationnelle :
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
<p>« Si tous les chemins sont fermés il n'y aura plus de chasse possible dans ce secteur. Il sera donc plus difficile pour le gouvernement de gérer les populations d'espèces faunique et nuira par le fait même à l'économie de la région. »</p> <p>« Un tel projet a un impact sur l'accès aux territoires libres permettant l'accès à la nature »</p> <p>« Vous détruisé un secteur de chasse de la réserve Chic Chocs et aussi des sentiers vélo, ski de fond et équestre »</p> <p>« L'appropriation excessive de ces chemins par certains usagers, notamment des chasseurs, restreint l'accès à une grande partie de la population, limitant ainsi les possibilités pour les amateurs de nature. »</p> <p>« Pour certains, il y a une forme de sécurité alimentaire en lien avec l'activité de la chasse »</p> <p>« Il est inacceptable que l'on prive les gens de leur droit de profiter du plein air sous prétexte de protéger une poignée d'animaux. »</p> <p>« Les chasseurs, motoneigistes, quadistes qui utilisent ces chemins génèrent de bonnes retombées économiques locales. »</p> <p>« La fermeture de chemins forestiers risque de concentrer un trop grand nombre de chasseurs dans des secteurs restreints, ce qui pourrait entraîner des conflits d'usage et des tensions sur l'occupation du territoire. »</p> <p>« Une approche plus équilibrée permettrait d'éviter de nombreux inconvénients. »</p>	

« la fermeture de chemins sur le territoire public dit libre est **susceptible d'avoir d'importantes conséquences socioéconomiques négatives** sur une multitude de secteurs d'activité, dont le récrétourisme, la chasse, l'aménagement forestier, les travaux sylvicoles et le développement éolien »

« • Considérant les impacts limités sur nos opérations et que l'accès demeure suffisant pour garantir la sécurité des usagers, **la Sépaq n'a pas d'objection au projet de fermeture dans les secteurs Nord et Sud-Ouest.**

• Considérant les impacts importants sur l'un de nos secteurs de chasse (secteur 16) dont **les séjours pour la saison 2025 sont tous déjà vendus avec la cartographie du réseau de chemins actuels, il serait souhaitable de débuter les travaux du secteur Sud-Est à partir de 2026 seulement.** »

Carte jointe : Oui Non

3. ENJEU

Accès au territoire

4. OBJECTIF

Permettre à la population de pratiquer différentes activités comme la chasse, la pêche, la villégiature, les randonnées et le travail.

5. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR

Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:

VOIC rétablissement du caribou

...la zone d'habitat essentiel constitue le cœur des habitats fréquentés par le caribou montagnard de la Gaspésie; c'est la zone prioritaire à restaurer.

Les chemins facilitent le déplacement des prédateurs, diminuent la qualité d'habitat du caribou et augmentent le dérangement par les humains ayant comme résultat une diminution de la fréquentation du caribou pour un territoire donné. De plus, les chemins contribuent fortement au taux de perturbation global de l'habitat du caribou de la Gaspésie.

La fermeture de chemins a été ciblée comme une mesure prioritaire par les équipes de rétablissement du caribou de la Gaspésie. La fermeture de chemin constitue en effet un moyen concret de restauration d'habitat dans une matrice où le taux de perturbation à long terme est élevé. Afin de réduire l'empreinte des perturbations à long terme dans l'habitat du caribou montagnard de la Gaspésie, **le MFFP prévoit procéder, dans les secteurs névralgiques, au démantèlement et au reboisement de chemins multiusages.** Le Ministère examinera les caractéristiques et l'utilisation de chaque chemin avant d'inclure ces travaux à la planification forestière. De plus, avant de faire des interventions, des consultations seront menées, comme il est prévu dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

VOIC Développement et entretien intégrés de la voirie forestière

L'accès aux forêts du domaine de l'État a toujours eu une importance primordiale pour une multitude d'utilisateurs de la Gaspésie. La voirie forestière permet à la population de pratiquer différentes activités comme la chasse, la pêche, la villégiature, les randonnées et le travail.

Le comité travaillera à établir un plan de gestion de la voirie forestière pour la région, ce qui devrait fournir des solutions pour répondre à l'enjeu.

Plan de gestion de la voirie forestière

7.1 SOLUTION 1. FERMETURE DE CHEMINS : CHEMINS EXISTANTS

Enjeux liés : Fragmentation du couvert forestier et qualité de l'habitat aquatique

Buts : **Augmenter la superficie de forêt d'intérieur, réduire les perturbations de l'habitat du caribou, réduire la perte de superficie productive, réduire les risques d'érosion et d'apport de sédiments vers les cours d'eau.**

Tronçons de chemins ciblés

- Chemin problématique pour le maintien de la qualité de l'habitat aquatique et inutilisé suite à la construction d'une voie de contournement
- Chemin situé dans l'aire de répartition du caribou 1**
- Chemin traversant ou situé près de la limite d'un territoire faunique structuré
- Chemin traversant ou situé près d'une aire protégée
- Chemin situé dans un COS où le maintien de blocs compacts est problématique
- Chemin sans issue (sans embranchement secondaire)

Mémoire de la TGIRT sur le caribou montagnard de la Gaspésie

Recommandation 5 - Les membres de la TGIRT recommandent de diminuer rapidement le nombre de chemins dans la ZHE et dans sa périphérie. Les membres de la TGIRT recommandent la mise en place d'un plan de gestion de la voirie fait en concertation avec la TGIRT. De plus, les membres de cette table recommandent d'instaurer des mesures de compensation afin de faciliter la mise en œuvre des mesures préconisées par le plan de gestion et d'en diminuer les impacts socio-économiques.

Projets pilotes pour la population de caribous forestiers de Charlevoix et la population de caribous montagnards de la Gaspésie – printemps 2024

Ligne directrice 1 : Réduire le taux de perturbations dans les zones d'habitat en restauration

Afin de favoriser l'autosuffisance des populations de caribous forestiers et de caribous montagnards, il faut tendre vers un taux de perturbations de 35 % dans les ZHR. En d'autres mots, **dans les secteurs perturbés, il faut restaurer activement l'habitat.**

Portrait de la voirie forestière des 5 dernières années : (IF : moins de 12km)

En moyenne, 175 km de nouveau chemin sont implantés chaque année en Gaspésie.

	11161						
	2019	2020	2021	2022	2023	Total général	Moyenne annuelle
Amélioration	34,9	36,0	16,9	24,4	24,6	136,9	27,4
Implantation	89,9	62,3	57,7	27,6	54,7	292,1	58,4
Réfection	188,4	205,4	130,7	57,6	127,8	709,8	142,0
Total	313,2	303,7	205,2	109,6	207,1	1138,7	227,7

11262

	2019	2020	2021	2022	2023	Total général	Moyenne annuelle	
Amélioration	0,4	3,4	11,0	0,1	8,8	23,6	4,7	
Implantation	96,7	89,6	75,1	53,2	66,4	380,9	76,2	
Réfection	68,8	44,2	80,5	24,7	45,7	264,0	52,8	
Total	165,8	137,2	166,6	78,0	120,9	668,5	133,7	

11263								
	2019	2020	2021	2022	2023	Total général	Moyenne Annuelle	
Amélioration	0,3		3,5	3,3	5,4	12,5	2,5	
Implantation	37,9	24,9	48,3	16,5	76,5	204,1	40,8	
Réfection	8,0	41,0	71,2	71,7	82,1	274,1	54,8	
Total	46,2	65,9	123,1	91,5	164,0	490,7	98,1	

6. SOLUTIONS POTENTIELLES	
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :	
Considérant :	
- Que tous les travaux de la TGIRT des dernières années soulignent l'importance de réduire le taux de perturbations dans les zones d'habitat en restauration et cible la fermeture de chemin dans le massif de conservation comme action à réaliser prioritairement et pressent le MRNF d'agir. - L'importance de réduire le taux de perturbation dans la ZHR; - La nécessité de collaborer au maintien du certificat FSC; - Le souhait des communautés autochtones de participer au projet d'un point de vue opérationnel; - Que les consultations ont permis de voir que la majorité des organisations et citoyens sont favorables au projet; - Que les commentaires défavorables portent essentiellement sur la perte d'accès au territoire pour pratiquer la chasse dans les zones ciblées par la fermeture; sans y en restreindre la pratique; - Qu'en moyenne, 460 km de chemin sont implantés, améliorés ou font l'objet de réfection en Gaspésie chaque année; - Que des budgets sont disponibles pour des travaux en 2025; - Que la DGFo-11 a étudié la possibilité de maintenir certains accès supplémentaires aux accès identifiés en amont de la démarche, mais que cette façon de faire ne permet pas d'atteindre pas l'objectif de réduction du taux de perturbation.	

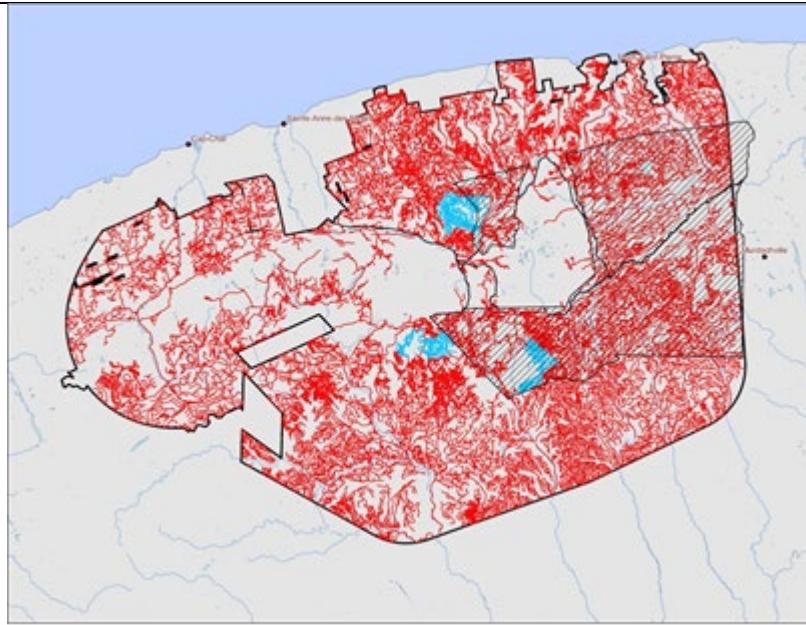
La DGfo propose d'aller de l'avant, graduellement, avec une proposition de fermeture de chemins ainsi :

1. Pour le secteur situé entièrement sur le territoire de la réserve faunique des Chic-Chocs (128 km) : procéder à la fermeture des chemins en deux étapes, soit 1) affichage au cours de l'été 2025 et 2) fermeture en 2026. Cette stratégie vise à permettre à la SÉPAQ d'honorer les forfaits déjà vendus pour la saison de chasse 2025-2026;
2. Pour le secteur Lac Vison situé à la frontière entre la réserve faunique des Chic-Chocs et le territoire « libre » : procéder à la fermeture des chemins sur le territoire de la SÉPAQ et trouvant leurs origines sur la réserve faunique ou enclavés par celle-ci., soit environ 98 km de chemins sur les 207 km proposés. Les chemins fermés illustré sur la figure ci-contre sont décliné ainsi :
 - Chemins Lidar (impraticable) 65,6 km, représente 67 % de la fermeture total;
 - Chemins Routard 32,7 km, représente 33 % de la fermeture total;
 - 18,1 km à l'intérieur de la réserve faunique
 - 14,6 km sur le territoire « libre »

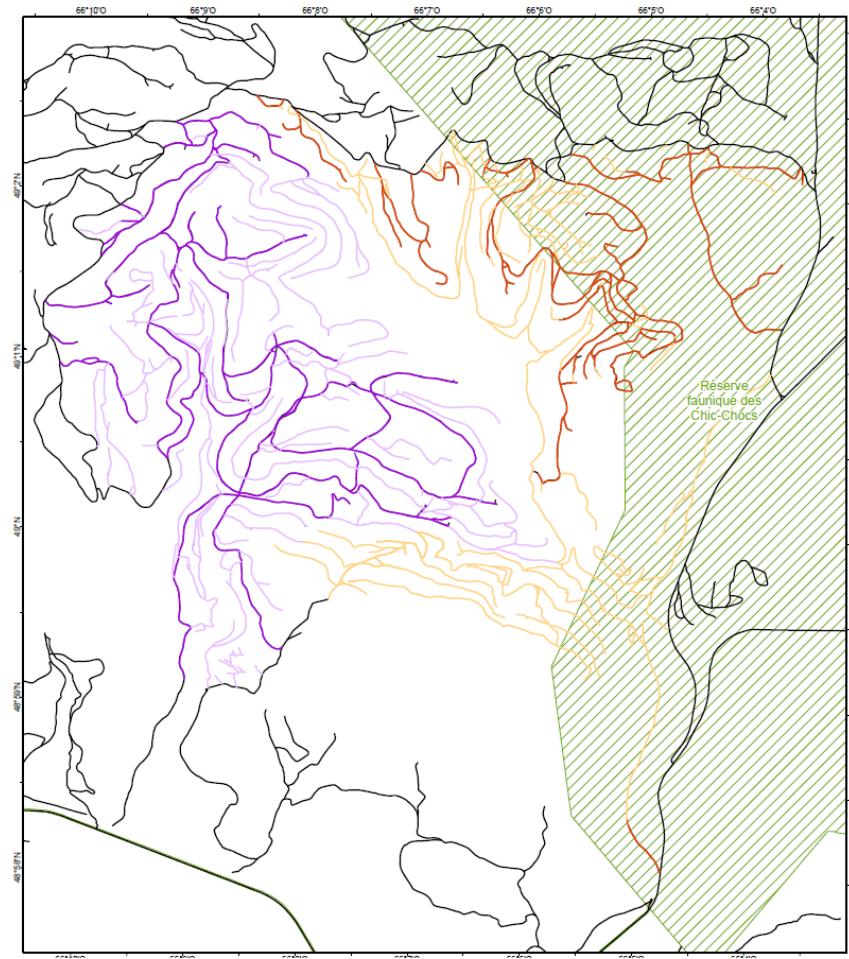
Le projet est prévu en deux étapes, soit 1) un affichage au cours du printemps 2025 et 2) une fermeture à l'été 2025.

3. Pour les autres chemins ayant fait l'objet de consultation pour ce secteur, une fermeture graduelle est envisagée une fois le projet pilote pour les caribous montagnards de la Gaspésie en vigueur. Un retour à la TGIRT sera fait avant tout autre fermeture.

Secteur	Nombre de km soumis en consultation	Nombre de km proposés en fermeture en 2025 et/ou 2026	Nombre de km à harmoniser une fois le projet pilote officialisé
Secteur Nord (Secteur à la frontière Réserve faunique / territoire libre)	207 km	98 km (affichage et fermeture 2025 des chemins situés dans la Réserve faunique ou enclavés par celle-ci)	127 km
Secteur Sud-Ouest (Secteur en territoire libre seulement)	214 km		214 km
Secteur Sud-Est (Secteur Réserve faunique seulement)	128 km	128 km (Affichage 2025 et fermeture 2026)	
Total	549 km	208 km	341 km



Secteur nord : Lac Vison



7. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

8. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION

Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.

9. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES